

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00422
Numéro SIREN : 801 831 587
Nom ou dénomination : 1971

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2018 sous le numéro de dépôt 6064



Société par actions simplifiée au capital de 10
000 euros
Siège social : 145 Bd de la libération
83600 FREJUS
RCS : FREJUS 801831587

L'an deux mille dix-sept et le trente et un mars, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par courrier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Mr MATMAR Kouider préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016;

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016 ;
- Affectation du résultat;
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

nd

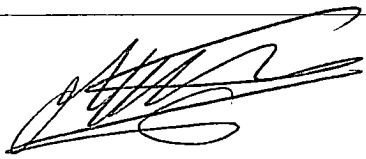

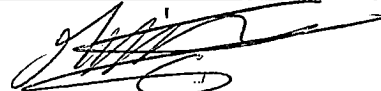
« 1971 »

Société par actions simplifiée au capital de 10
000 euros

Siège social : 145 Bd de la libération
83600 FREJUS

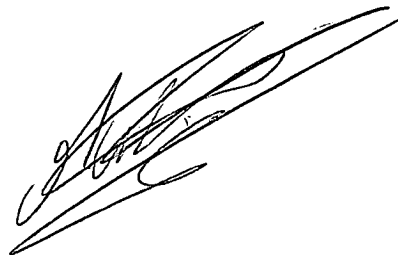
RCS : FREJUS 801831587

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU31/03/2017

ASSOCIES		NOMBRE DE PARTS	SIGNATURES
Nom,	prénoms, adresse		
SAS MTR INVEST SIRET 539108480 6 rue Georges Clemenceau 06400 CANNES		25	
M. BOTELLA Eric 406 rue Roland Garros 83600 FREJUS		50	
M. MATMAR Kouider 752 avenue andre Leotard 83600 FREJUS		25	
TOTAL		100	

Le Gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que les associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100voix.

Le Gérant,



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à **-162 590 euros** de la manière suivante :

- -162 590 euros au compte report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'existence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ce, en prend acte purement et simplement.

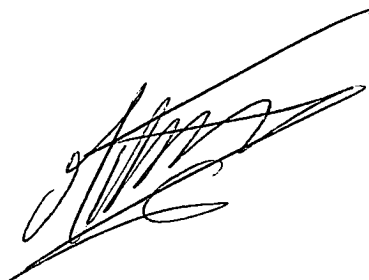
Cette résolution est adoptée, sauf abstention légale, à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant,



Ad

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2016			30/09/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	3 920	2 736	1 184	2 491
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	32 920	13 544	19 376	26 240
	Autres immobilisations corporelles	302 442	62 162	240 280	270 379
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		339 282	78 441	260 841	299 110
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	24 736		24 736	35 836
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				13 145
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés				134 548	
Autres créances	98 890		98 890	66 141	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	111 107		111 107	9 770	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	553		553	
	TOTAL (III)	235 286		235 286	259 440
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		574 568	78 441	496 127	558 550

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2016	30/09/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 561	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(162 590)	6 561
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(146 029)	16 561
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	19 239	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	19 239	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		111
	Emprunts et dettes financières divers	359 134	309 553
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 997	127 809
	Dettes fiscales et sociales	151 300	104 516
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 487		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	622 917	541 989
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	496 127	558 550
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(162 590,01)	6 560,83
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	622 917	541 989
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		111

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	465 920		465 920	795 288
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	19 622		19 622	
	Montant net du chiffre d'affaires	485 542		485 542	795 288
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				485 542	831 010
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			37 807	79 830
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			249 592 11 100	352 375 (35 836)
	Autres achats et charges externes			112 604	157 959
	Impôts, taxes et versements assimilés			18 163	4 107
	Salaires et traitements			120 612	186 985
	Charges sociales du personnel			20 835	36 066
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			38 269	40 172
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			19 239	
	Autres charges			4	2 604
	Total des charges d'exploitation (2)				628 225
RESULTAT D'EXPLOITATION				(142 683)	6 749

AR

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		(142 683)	6 749
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	105	188
	Total des charges financières	105	188
RESULTAT FINANCIER		(105)	(188)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(142 788)	6 561
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 802	
	Total des charges exceptionnelles	19 802	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(19 802)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		485 542	831 010
TOTAL DES CHARGES		648 132	824 449
RESULTAT DE L'EXERCICE		(162 590)	6 561

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 30/09/2016

ANNEXE

AK

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **496 127** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **485 542** euros
 - un total charges de **648 132** euros

 - dégage un résultat de **-162 590** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2015**
- finit le **30/09/2016**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 1971** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **496 127** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **485 542** euros et un total **charges** de **648 132** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-162 590** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

12

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Charges à payer		49 543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 054
<i>Fournisseurs</i>	40 054	
Dettes fiscales et sociales		9 489
<i>Prov sur congés payés</i>	4 006	
<i>Charges sur congés payés</i>	881	
<i>Org.soc.-Ch.à payer-Pr.à rec.</i>	3 944	
<i>Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.</i>	659	

AD